

Modèle de plan de financement prévisionnel 2024 -25

COÛT TOTAL D'OPÉRATION					RECETTES TOTALES POUR L'OPÉRATION		
Nature des dépenses	HT	TTC	Dont partie engagée directement dans le pays tiers et/ou au bénéfice de ses populations	%	Nature des recettes	Montant	%
- Matériel, petit équipement : - Organisation de manifestations - Communication : - Formation, sensibilisation en France - Réalisation des actions 1/ 2/ 3/ -Frais de mission du personnel de la structure candidate affecté au projet - Frais de personnel () - Autres					Aides publiques : Fonds de coopération extérieure Département des Pyrénées-Orientales Autres cofinancements publics - - Contribution du partenaire sur place : Cofinancements privés : (préciser : fondations...)	€ € € €	% % % %
TOTAL dépenses (en TTC ou HT)		€	€	%	TOTAL recettes	€	%

- Les dépenses et les recettes doivent être présentées de manière détaillée,
- Intervention du Département des Pyrénées-Orientales maximum de 50 % des dépenses éligibles, plafonnée à 10 000 €
- Bonification du taux d'intervention de 15 % si 70 % des dépenses sont effectuées sur place et/ou au bénéfice direct des populations locales,
- Au titre des recettes, le budget prévisionnel devra faire apparaître un autofinancement supérieur ou égal à 20 %,
- Un cofinancement ou une contribution en nature du partenaire sur place de 10 % à minima,
- Les frais de personnel sont limités à 40 % des dépenses éligibles et les frais de mission du personnel de la structure candidate affecté au projet à 20 %,
- Si le demandeur récupère la TVA, la dépense subventionnable doit être présentée hors taxe.

Date, cachet et signature du représentant légal